

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**STAGE DE TEINTURE INDIGO NATUREL**  
**SAISON 2024**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

ville :

Téléphone :

email :

Je m'inscris au(x) stage(s) (cochez la ou les cases) :

**STAGE INDIGO cuve au FER à 240€**

**31Août, 1<sup>er</sup> Septembre**

**STAGE INDIGO cuve au FER à 360€**

**31 Août, 1<sup>er</sup> et 2 Septembre**

**STAGE INDIGO cuve par FERMENTATION à 240€**

**14 et 15 Septembre**

**STAGE INDIGO cuve par FERMENTATION à 360€**

**14, 15 et 16 Septembre**

J'envoie le bulletin d'inscription à LA FERME AU VILLAGE 194 Rte des Miquelles 81290 ESCOUSSENS auquel je joins mon règlement , pour le stage de 2 jours 240€ ou pour le stage de 3 jours 360€ par chèque à l'ordre de Françoise Carayol . Ou par virement, nous vous transmettrons un RIB sur simple demande.

DATE :

SIGNATURE :

*Précédée de la mention « bon pour accord »*

## CONDITIONS DE PAIEMENT

● Pour valider votre inscription vous devez joindre un chèque, pour stage 2 jours 240 €, et stage 3 jours 360€ à l'ordre de Françoise Carayol, nous nous engageons à ne l'encaisser que 15 jours avant le début du stage. Ou par virement bancaire, nous vous enverrons un RIB sur simple demande.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Raisons du client :

- En cas d'annulation de votre part intervenant après 15 JOURS avant le début du stage, aucun remboursement ne sera consenti.
- En cas d'annulation pour raisons majeures Maladie, décès etc...un justificatif vous sera demandé afin de procéder au remboursement.

Raisons de l'organisateur :

- Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du stage est imposée par des circonstances de force majeure, des événements climatiques ou naturels récurrents, ou pouvant entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations pour des raisons tenant à la sécurité des stagiaires.
- Il est bien précisé que les stages ne pourront avoir lieu qu'à partir de 4 participants, si l'annulation du stage intervient pour insuffisance du nombre de participants jusqu'à 10 jours du début du stage, nous vous proposerons une ou plusieurs solutions de remplacement.
- En cas d'annulation définitive, si aucune solution de remplacement vous satisfait, votre chèque vous sera restitué

## CONDITIONS GENERALES

- La ferme au Village n'accepte aucune responsabilité, ni un quelconque engagement pour la perte et la détérioration d'objets personnels, perte financière, accident, maladie, tort ou atteinte à votre personne qui pourrait survenir en allant, pendant et/ou au retour du dit stage.
- En cas de non respect des procédures de notre lieu de stage au 194 Rte des Miquelles 81290 Escoussens, ou suite à un comportement pouvant nuire au bon fonctionnement du groupe, la Ferme au Village se réserve le droit de mettre fin au contrat la liant au participant, et ce, sans dédommagement.

DATE :

SIGNATURE :

*(précédée de la mention « lu et approuvé »)*